

Rapport annuel

20
24



Foncière

CHÊNELET

RÉSEAU CARITAS FRANCE

Édito

Dans un contexte, dont il n'est pas besoin de vous rappeler l'incertitude et la complexité, **la Foncière Chênelet poursuit son chemin.** Impactés, comme tant d'autres, par un coup de frein sur la levée de fonds et les subventions publiques, nous avons choisi d'en faire un **challenge !**

Ancrés dans notre mission : **offrir des logements accessibles aux personnes vulnérables**, nous poursuivons l'innovation à partir des fondamentaux de la Foncière Chênelet :

- **Construire des habitats résilients au changement climatique**, bas carbone, économes en charges, et conçus pour le bien-être des habitants.
- **Favoriser l'insertion professionnelle** en permettant à des personnes éloignées de l'emploi de se former et de retrouver le chemin du travail sur nos chantiers, dans des métiers concrets et valorisants.
- **Créer des dynamiques positives sur les territoires** où nous intervenons, en collaboration avec un écosystème d'acteurs engagés pour la construction et la vie dans les logements.

Nous vous partageons dans ces pages les projets et les avancées réalisés.

Remercions les actionnaires qui nous ont soutenus plus particulièrement et ces amis qui nous accompagnent au long cours et nous ont permis de traverser cette étape mouvementée !

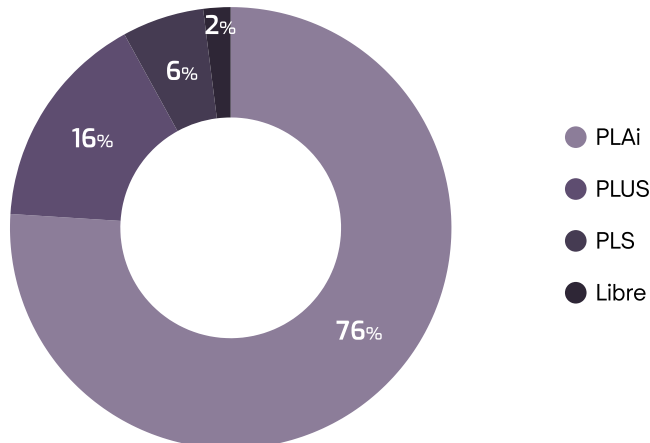
Saluons aussi l'arrivée d'une petite "soeur" à la Foncière, dédiée aux enjeux du bien vieillir.

Preuve en est que, dans cette volonté de continuer l'aventure de la Foncière, les enjeux et les idées ne manquent jamais !

Anne-Gaëlle CHARVET
Présidente de la Foncière Chênelet

Chiffres clés de l'année

Répartition des conventionnements sociaux



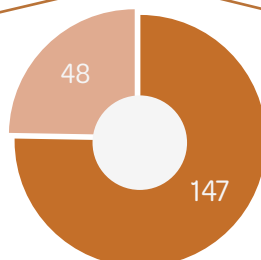
L'INFO EN +

91% des logements produits par la Foncière Chênelet en 2024 sont conventionnés en **PLAI***

DÉFINITION

* Le **PLAI** (Prêt Locatif Aidé d'Intégration) est un type de **logement social** destiné aux **ménages en grande précarité**. Financé avec l'aide de l'État, il impose des plafonds de ressources très bas et des loyers modérés, afin de **garantir l'accès au logement pour les plus démunis**.

Nombre de logements



répartis en **25 opérations**

- Parc Foncière Chênelet
- Réalisations autres bailleurs

EN 2024



4 opérations livrées,
22 logements au total



5 opérations en construction,
47 logements prévus

Taux de vacance

DÉFINITION

Le **taux de vacance** indique la proportion de logements **non loués ou inoccupés** par rapport à l'**ensemble du parc existant**.

C'est un outil clé pour évaluer la santé d'un marché immobilier.

1,75 %
pour la
Foncière Chênelet

4,93 %
pour le
parc social
selon l'INSEE en 2023



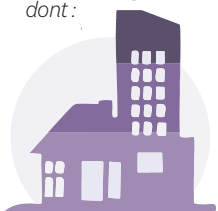
Projets Foncière Chênelet (Classification INSEE)

56%
en zonage **rural**,
dont :



- 8% Rural à habitat très dispersé
- 20% Bourgs ruraux
- 28% Rural à habitat dispersé

44%
en zonage **urbain**
dont :



- 8% Ceintures urbaines
- 12% Grands centres urbains
- 20% Petites villes

Insertion et activité économique
des territoires

*En 2024, sur les 41 409 heures totales de chantier, 17 875 heures étaient issues de l'insertion



En 2024,

77%

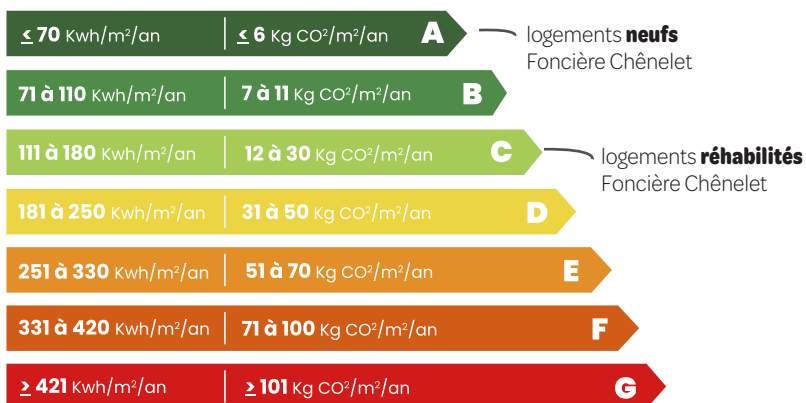
des heures réalisées sur les chantiers de la Foncière Chênelet sont l'oeuvre d'**entreprises locales** (situées à - de 80km des chantiers)



Performances énergétique et climatique

Consommation
énergétique

Émission de
CO2

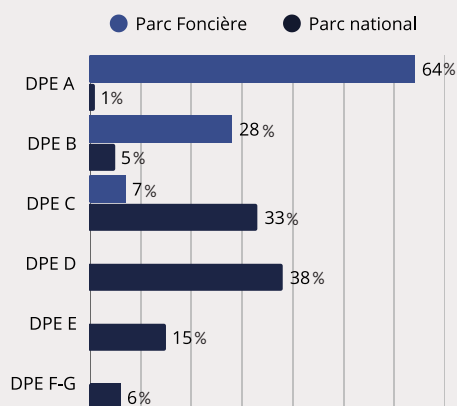


DÉFINITION

Le **DPE** (Diagnostic de Performance Énergétique) indique la **consommation d'énergie d'un logement** et son **impact en émissions de gaz à effet de serre**. Il classe le bien de **A** (très économe) à **G** (très énergivore), pour aider à évaluer sa performance et orienter d'éventuels travaux d'amélioration.

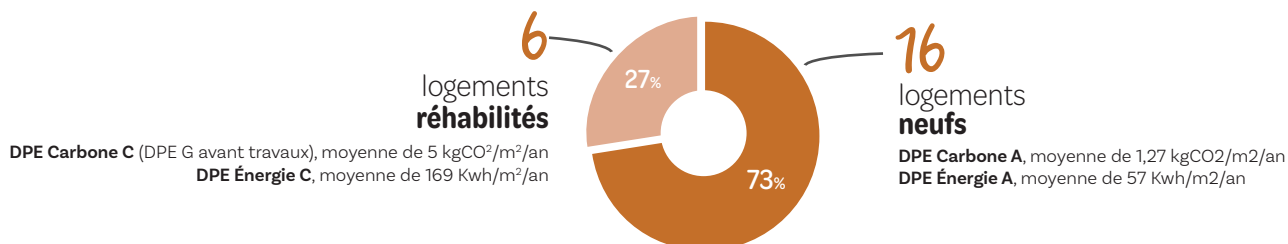
Comparaison du parc Chênelet
au parc social (en %)

- Panorama ANCOLS 2024



EN 2024

22 logements mis en service, dont :



Toutes les **constructions neuves** réalisées affichent un **DPE A** en matière d'émissions carbone et de consommation énergétique. Les **opérations de rénovation** menées par la Foncière Chênelet ont quant à elles permis aux logements de **passer du DPE G** en matière d'émissions carbone et de consommations énergétiques, **au DPE C**.

Réalisations et chantiers 2024

Centre Val-de-Loire



EN CHANTIER



1

Châtillon-sur-Cher (47)

12 logements
Opération en VEFA

Grand Est

LIVRÉ !



P.06

2

Boulton-aux-Bois (08)

4 logements
PLAI « très social »
6 personnes relogées

LIVRÉ !



P.09

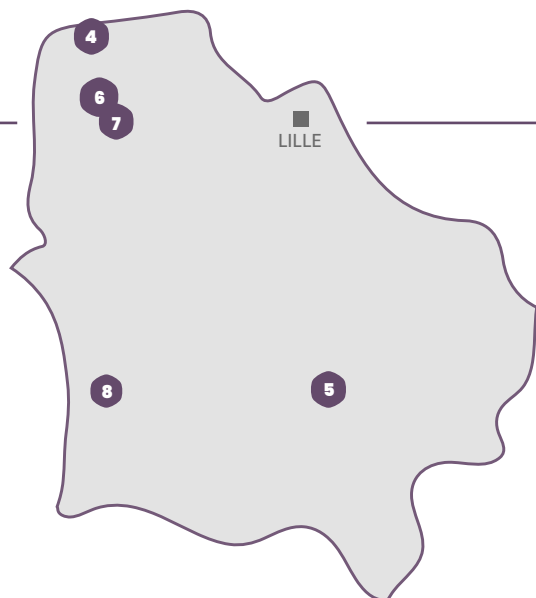
3

Charleville-Mézières

6 logements
6 « très social »
19 personnes relogées



Hauts-de-France



EN CHANTIER



6 Landrethun-le-Nord (62)
4 logements
7 personnes relogées

EN CHANTIER



7 Quesques (62)
4 logements

8

Grandvilliers (60)
construction et réhabilitation de 27 logements
(20 logements neufs + 7 en rénovation)

LIVRÉ !



P.07

4 Calais (62)
6 logements
« très social »
6 personnes relogées

LIVRÉ !



P.08

5 Pontoise-lès-Noyon (60)
6 logements
4 « très social », 2 en « social » (PLUS)
7 personnes relogées

EN CHANTIER



Boult-aux-Bois

Un projet au service d'un territoire rural engagé

#RURALITÉ

La revitalisation des territoires ruraux grâce à une **offre locative abordable et adaptée** est au cœur du projet de la Foncière Chênelet.

Nous soutenons les élus engagés dans la dynamisation de leur territoire, dans la préservation de leurs écoles, commerces, services publics de proximité, dans le tissage de liens sociaux et intergénérationnels... C'est tout le sens donné au projet de construction de 4 logements sociaux et écologiques, né de la rencontre entre le Maire de Boult-aux-Bois et la Foncière Chênelet.

Le projet permet à la commune de proposer **4 nouveaux logements à très faible niveau de loyer (PLAi)** et à **faibles charges** grâce aux **matériaux biosourcés** utilisés pour l'isolation et aux

équipements performants installés pour le chauffage, l'eau chaude sanitaire et la ventilation. Offrir des **logements de grande performance énergétique** aux habitants est un enjeu majeur dans les zones rurales particulièrement concernées par la précarité énergétique.

Six personnes, dont une famille, se sont donc installées en février 2024 dans ces logements neufs. Les deux logements du rez-de-chaussée, entièrement **adaptés à la perte d'autonomie** et **accessibles**, ont été attribués prioritairement à des **personnes âgées**.

L'idée est aussi d'instaurer, à cette petite échelle, une **dynamique intergénérationnelle** (qui pourra se concrétiser, par exemple, autour des jardins partagés au pied du bâtiment).

LE PROJET + en détail

Durée du chantier : 2022 - 2023

4 logements sociaux
T3 PLai



315m² de surface utile



Éco-matériaux :
bois, paille, terre crue...



100 %
heures locales

8 entreprises employées sur ce chantier étaient situées à - de 80km du chantier

Heures d'insertion
sur chantier :

37 %

Sur les 8 931 heures totales de chantier, 3 112 étaient dédiées à l'insertion



DPE : **A**

PARTENAIRES ASSOCIÉS AU PROJET



LE PROJET + en détail

Durée du chantier : 2022 - 2023

6 logements sociaux
T3 PLAi



284m² de surface utile

89 %
heures locales



6 entreprises employées sur ce chantier étaient
situées à - de 80km du chantier



Heures d'insertion
sur chantier :

47 %

Sur les **12 144 heures** totales de chantier,
5 719 étaient dédiées à l'insertion

DPE : **C**

Calais

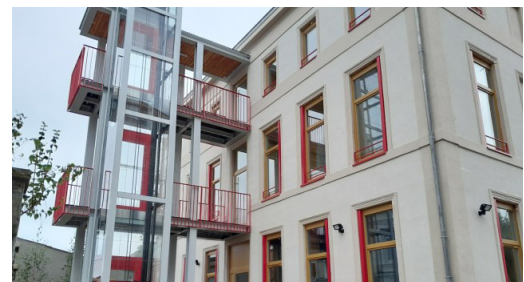
Une réhabilitation à fort impact social et environnemental

#RÉHABILITATION

#BÂTIMENTS VACANTS



AVANT



APRÈS

Engagée depuis 2019 dans un contrat à impact social (CIS), la Foncière Chênelet a terminé cette année sa troisième opération de **réhabilitation lourde d'une ancienne bâtisse laissée à l'abandon**. Ce contrat signé par l'Anah, l'État et la Foncière Chênelet prévoit la réhabilitation de bâtiments vacants et de logements très dégradés situés sur des territoires où le besoin en logements sociaux est important. Conformément aux objectifs du CIS, les **6 logements rénovés** à Calais ont été **mis à disposition de personnes particulièrement vulnérables** en raison de leur faibles ressources, leur âge ou leur situation de handicap. Les financements accordés dans le cadre de ce contrat se présentent sous la forme de subventions classiques pour

la maîtrise d'ouvrage d'insertion mais aussi de primes de performance liées notamment à la **qualité écologique et énergétique du bâtiment** rénové ainsi qu'à son **accessibilité pour les personnes âgées et/ou en situation de handicap**.

La **réhabilitation lourde** et de grande qualité de bâtiments comme celui de Calais n'est possible que grâce au soutien de partenaires comme l'ANAH, dans le cadre du CIS, ainsi que de groupes de protection sociale, avec pour objectif final de permettre à des personnes au parcours de vie difficile de reprendre pied dans des logements valorisants, tout en réhabilitant un patrimoine laissé à l'abandon.



PARTENAIRES ASSOCIÉS AU PROJET



ENSEMBLE HANDICAP ET SOCIÉTÉ



Pontoise-lès-Noyon

Un béguinage en coeur de village

#BÉGUINAGE

#PERSONNES ÂGÉES

LE PROJET + en détail

Durée du chantier : 2023 - 2024

6 logements sociaux
T2/T3



409m² de surface utile

Eco-matériaux :
bois, paille, terre crue...



52 %
heures locales

9 entreprises employées sur ce chantier étaient
situées à - de 80km du chantier

Heures d'insertion
sur chantier :

48 %

Sur les 11 059 heures totales de chantier,
5 348 étaient dédiées à l'insertion



DPE : A

- 70 ans -

C'est la moyenne d'âge des nouveaux habitants du béguinage de Pontoise-lès-Noyon qui ont posé leurs valises, leurs meubles, leurs souvenirs dans ces nouveaux logements en juin 2024. Un **déménagement préparé et sans déracinement**, une maison « ordinaire » pensée pour bien vieillir, un logement de qualité accessible aux retraites modestes.

Telle était l'ambition du Maire de la commune qui ne s'est pas contenté de construire des logements pour permettre aux aînés de rester vivre au village mais qui a également bâti un **environnement propice au maintien de relations sociales et au tissage de liens entre générations**.

Cette dynamique est facilitée au quotidien par une **personne dédiée à la coordination et à l'animation du béguinage**, embauchée par la commune grâce au financement départemental d'**Aide à la Vie Partagée (AVP)**.



Rendez-vous en **page 15** pour découvrir un article dédié à la **vie des habitants au béguinage de Pontoise-lès-Noyon**



PARTENAIRES ASSOCIÉS AU PROJET



Charleville-Mézières

Une opération de construction pour sortir de l'insalubrité

#INSALUBRITÉ

#GENS DU VOYAGE

Ce projet s'inscrit dans un programme de **résorption de l'habitat insalubre** à Charleville Mézières. Il consiste en la **construction de 6 logements locatifs sociaux PLAI**, réalisés dans le cadre d'un programme d'**habitat adapté pour l'accueil et l'habitat de la communauté des gens du voyage**.

La Foncière Chênelet a été sollicitée en 2020 par la Mairie de Charleville-Mézières pour permettre au projet de construction de logements de voir le jour. Elle apporte à ce dernier une plus-value par la qualité des **logements écologiques, confortables, sains et à faibles charges**, qui constituent des facteurs clés dans l'insertion des habitants.

Près d'une **vingtaine de personnes** (familles monoparentales, couples avec enfants et personnes âgées) ont emménagé en juin 2024 dans 3 bâtiments de deux logements, **chacun avec un jardin** et un **emplacement dédié aux caravanes**.

PARTENAIRES ASSOCIÉS AU PROJET



Financé par
l'Union européenne

Retrouvez aussi l'article
de la Fondation pour le Logement des
Défavorisés, partenaire du projet, dans son
journal en page 6 :



LE PROJET + en détail

Durée du chantier : 2022 - 2023

6 logements sociaux
T2/T3/T4 PLAI



515m² de surface utile

Éco-matériaux :
bois, paille, terre crue...



60 %
heures locales

7 entreprises employées sur ce chantier
étaient situées à - de 80km du chantier

Heures d'insertion
sur chantier :

40 %

Sur les 9 275 heures totales de chantier,
3 696 étaient dédiées à l'insertion



DPE :

A

Le logement Chênelet,

vu par ses habitants



Économies de charges et reste à vivre, confort et adaptation des logements, vie sociale et voisinage, accompagnement des locataires... autant de sujets sur lesquels les retours d'expérience de nos locataires sont essentiels. Pour les recueillir, la Foncière Chênelet organise des temps d'échange avec chacun des habitants un an après l'ouverture d'un nouveau site. Retour sur ces entretiens réalisés sur nos derniers sites mis en service dans le Pas-de-Calais et les Ardennes.



Un reste à vivre **+ important**

« Maintenant je peux mettre de l'argent de côté, et l'année prochaine, je pourrai partir en vacances. »

La réalisation de logements à **forte qualité écologique** et de **bonne performance énergétique**, de par leur étanchéité à l'air, les matériaux et équipements utilisés, a un impact concret pour les locataires. En effet, les **faibles loyers** ainsi que le **faible montant des charges annuelles** leur permettent d'augmenter significativement leur reste à vivre, mais aussi le confort dans le logement.

« Je pensais même ne jamais trouver un logement de cette qualité là, à ce prix là ! »

« J'ai la bonne fortune d'avoir pu m'établir dans un logement permanent à prix modéré »

L'étude des **consommations d'énergie** des ménages sur nos différents sites montre que celles-ci sont **significativement plus basses que la moyenne nationale**. Il en va **de même pour les consommations d'eau** qui diminuent de moitié par rapport à la moyenne nationale des ménages.

« Avant on payait 900€ par mois avec des régularisations de charges en plus... ici on paie 600€ par mois tout compris. »



Une perte d'autonomie **anticipée**

Le locataire le plus âgé interrogé (90 ans) dit se sentir « **prêt** » à **rester dans son logement en cas de perte d'autonomie**.

Sur chacun de nos sites, nous avons fait le choix de proposer un environnement et des logements **entièrement adaptés aux personnes à mobilité réduite** (plein pied, bac de douche plat, barre d'appuis, largeurs du couloir et des portes permettant la circulation en fauteuil roulant ou déambulateur, espaces dégagés sous l'évier et le plan de travail de la cuisine pour faciliter leurs utilisations en fauteuil).

« C'est nettement mieux ici, y'a pas de marches partout ! »

Lors des entretiens réalisés avec les habitants, tous ont exprimé leur **satisfaction quant à l'ergonomie du logement**.



Un chez soi **confortable** pour redémarrer une vie **+ sereine**

« Moins de stress, plus calme, moins de nettoyage à faire, je m’y sens très bien. »

L’enquête menée auprès des habitants montre qu’ils se sentent **bien chez eux** et que, pour la majorité des habitants, ces logements leur ont permis de **retrouver une certaine tranquillité au quotidien**, voire un **épanouissement** pour certains.

« Je suis dans une bulle, j’ai mon petit confort. »

Une partie des habitants interrogés indique même avoir **retrouvé du travail** ou **repris une activité associative ou sportive** depuis leur emménagement.

« Je me sens vachement mieux, je suis plus épanouie! »



Un impact **positif** sur la **vie sociale** des habitants

« Je m’ouvre un peu plus. »

Les enquêtes réalisées auprès des habitants montrent un **impact positif des logements sur la qualité de vie**, l’**inclusion sociale** (emploi, sport, vie associative) et les **relations sociales**.

La capacité à produire du logement créateur de lien social se manifeste clairement à travers les échanges que nous avons pu avoir avec nos locataires. Pour certains, leur nouveau logement contribue directement à **lutter contre l’exclusion sociale**.

« Je peux recevoir plus de personnes, être bien installée pour discuter, je suis contente de recevoir ! »

« J’ai été bien accueillie par les autres habitants »

« Je me sens plus entouré ici qu’avant. »



Des activités **communes** appréciées par les **habitants**

Sur l’un des sites, un accompagnement spécifique est mis en place pour les personnes âgées grâce au dispositif d’**Aide à la Vie Partagée (AVP)**. Une personne a été embauchée à mi-temps pour **soutenir le bien vivre et vieillir ensemble** sur le site ainsi que la mise en œuvre d’animations collectives.

« On fait plein de choses ici... On a une asso. »

« On peut proposer, on décide ensemble »

Tous les habitants interrogés se disent **satisfaits des activités** menées dans ce cadre.

« On mange ensemble une fois par mois »

« Je n’étais pas allée au cinéma depuis des années. »

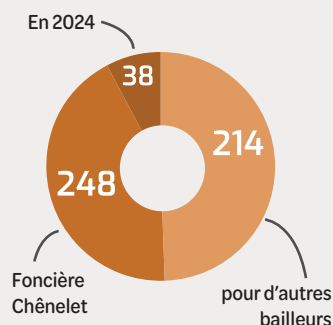
Les actions menées viennent, non seulement, **soutenir la présence d’une vie sociale** pour les personnes âgées et **lutter contre leur isolement**, mais contribuent aussi directement à la **prévention de la perte d’autonomie** grâce à des actions mêlant **stimulation cognitive et activité physique**. Des réponses au besoin de se sentir encore utile pour la société sont aussi apportées à travers les **activités intergénérationnelles** mises en place.

« Les petits enfants peuvent participer aux activités, et puis c’est gratuit pour eux, s’ils sont avec moi »

#CHIFFRES CLÉS

Nos habitants

PERSONNES *relogées*



42%

Plus de 65 ans titulaires du bail
(contre 26% pour le parc national)

57 ans

Moyenne d'âge du titulaire du bail



Image extraite du reportage vidéo réalisé par Aigue Marine
« Béguinage écologique et animation autogérée »

Assistance à maîtrise d'ouvrage et conseil

Une nouvelle offre sur mesure !

Depuis plus de 15 ans, la Foncière Chênelet s'est consacrée au déploiement de projets de logements sociaux innovants pour les personnes les plus vulnérables, atteignant aujourd'hui un parc immobilier composé de 150 logements.



Mais ce n'est pas tout !

La Foncière a aussi construit près de 50 logements pour d'autres bailleurs sociaux et réalise des missions d'assistance à maîtrise d'ouvrage (AMO) en France et en Belgique pour des structures qui partagent notre objectif : **lutter contre la crise du logement en proposant des logements de qualité aux personnes les plus précaires et vulnérables.**

Développer massivement des projets de logements sociaux et solidaires s'avère plus que jamais nécessaire à l'heure où 2,4 millions de ménages sont en attente d'un logement social, où 330 000 personnes sont sans domicile, où les situations de précarité et de pauvreté progressent dans la société, et ce, particulièrement chez les personnes seules, les familles monoparentales et les personnes âgées (29e rapport sur l'état du mal-logement en France 2024, Fondation pour le Logement des Défavorisés).

De nombreux porteurs de projets tentent d'apporter des solutions de logements à ces publics mais se trouvent rapidement confrontés à des difficultés de structuration de leur projet dès la phase d'étude de faisabilité.

Comment construire du logement social lorsque l'on n'est pas un bailleur social ?

Quelles incidences sur la structuration juridique du projet ?

Comment s'inscrire dans une démarche de foncier solidaire ?

Comment développer un modèle économique viable pour le projet ?

Autant de questions qui nous sont régulièrement posées par des porteurs de projets, souvent de petite taille mais bien ancrés dans leur territoire, qui ne savent pas par où commencer pour envisager le montage de leur opération d'un point de vue social, juridique, économique, technique...

Face à ce constat, la Foncière Chênelet a développé une nouvelle proposition de conseil qui comprend une série de diagnostics : juridique, économique, social, immobilier, technique..., afin de permettre au porteur de projet d'y voir plus clair et d'envisager la faisabilité de son projet sur les versants qui lui sont le moins accessibles. Cet accompagnement ne prétend pas garantir le sommet mais aider à ouvrir les voies possibles... et comme en alpinisme, c'est déjà tout un programme !

Le déploiement de cette activité répond donc à un besoin identifié dans nos différents réseaux mais aussi à notre volonté de contribuer à **faire émerger localement des projets de qualité, innovants, différents, dans le monde du logement social**, pour les ménages les plus précaires, pour les personnes âgées, en situation de handicap, pour tous ceux qui souffrent d'une situation de mal-logement.



Zoom sur

L'insertion par l'activité économique sur nos chantiers

Près de **18 000 heures d'insertion** ont été réalisées sur nos chantiers en 2024. Et **135 500 heures d'insertion depuis la création de la Foncière !**

Mais quelles réalités recouvrent ces chiffres ? Revenons sur ce qu'est une clause d'insertion par l'activité économique dans un marché public et, plus concrètement, comment cela se traduit sur nos chantiers.

En tant qu'entreprise recevant des fonds publics, la Foncière Chênelet est soumise au **Droit de la commande publique** pour ses opérations. Des **marchés publics de travaux**, dans lesquels nous avons fait le choix d'intégrer des clauses d'insertion par l'activité économique, sont ainsi lancés pour chacune de nos opérations. Celles-ci obligent les entreprises répondant à nos appels d'offres de **confier une part des travaux à des personnes éloignées de l'emploi**. Ces clauses ont pour objectifs de favoriser le retour à l'emploi et l'insertion professionnelle et sociale des personnes qui en sont éloignées.

Chaque logement que nous construisons contribue donc directement à l'objectif d'insertion par le logement, en proposant un logement de qualité et abordable, et à celui d'insertion par l'activité économique.

Pour les personnes en parcours d'insertion, travailler sur un chantier de la Foncière Chênelet permet d'**être formé** et d'**acquérir des compétences dans le secteur du bâtiment**, mais plus particulièrement en découvrant des procédés constructifs basés sur une excellente étanchéité à l'air et performance énergétique, tout en utilisant des matériaux sains, respectueux des hommes et de l'environnement. Ces expériences professionnelles **favorisent le retour à l'emploi** des personnes accompagnées, dans les entreprises du bâtiment. Parfois, des rencontres se nouent directement sur les chantiers de la Foncière aboutissant à une embauche !

17 875 heures
d'insertion réalisées en 2024



Au béguinage de Pontoise-lès-Noyon

on n'est jamais seuls !



Les habitants se réunissent pour une petite partie de baccalauréat

Quelques mois après leur emménagement, nous sommes retournés à la rencontre des habitants du béguinage de Pontoise-lès-Noyon et d'**Amandine, la coordinatrice du béguinage**.

Les habitantes que nous avons rencontrées ne tarissent pas d'éloges sur cette dernière qu'elles considèrent comme leur « **pilier** », leur « **rayon de soleil** » ou encore comme « **une rencontre merveilleuse** ». Mais qui est donc Amandine et quel est son rôle au sein de ce béguinage, aussi appelé « habitat inclusif » ?



Lors de l'inauguration des lieux, les habitants, heureux, trinquent ensemble

Elle nous explique ici quelles sont ses missions :

« Mon poste consiste à **coordonner toutes les activités sur le béguinage**, à la fois **faire le lien entre les gens du béguinage, faire le lien entre le béguinage et les gens du village**, et aussi du **lien intergénérationnel avec l'école et les assistantes maternelles**.

Il s'agit aussi d'**accompagner un peu individuellement les habitants** car si on veut qu'une dynamique de groupe fonctionne, il faut que les gens se sentent libres, sereins et qu'ils n'aient pas de problèmes personnels. »

Et cette dynamique, explique-t-elle, va au-delà de ce qui était espéré, avec **beaucoup de bienveillance entre les habitants**, une présence aux autres, tout en respectant leur intimité. C'est aussi ce qui nous a frappé en discutant avec ces habitants qui semblent **veiller les uns sur les autres**, **connaissent leurs habitudes de vie** et sont **en mesure de donner l'alerte** si une situation semble préoccupante.

Des liens se sont créés avant même l'emménagement des habitants dans le cadre des **ateliers animés par notre partenaire Béguinage et Compagnie**. Et ces liens se sont renforcés au fil des mois, à la fois grâce aux aménagements et espaces pensés pour favoriser les rencontres et les échanges sur le site, mais aussi grâce aux **activités mises en place par Amandine**. A ces dernières, ne participent que ceux qui en ont envie, **aucune obligation contractuelle** ! Cependant, à chaque activité, **de nombreux habitants se retrouvent joyeusement**.



Si vous souhaitez **en savoir +** sur ce mode d'**habitat innovant** pour personnes âgées, retrouvez notre **vidéo** qui donne la parole aux habitants du béguinage :



La Foncière Chênelet,

dans les médias français et européens

DOCUMENTAIRE



« Mon argent peut-il lutter contre le changement climatique ? »

Retrouvez la réponse apportée par Anne-Gaëlle Charvet, Présidente de la Foncière Chênelet, dans le documentaire produit par l'Observatoire de la finance durable (de la 12ème à la 19ème minute).

SÉRIE DOCUMENTAIRE



« Séniors, les nouvelles formes d'habitat »

Réalisée avec le soutien de la CARSAT, cette série entend engager une réflexion et porter un regard différent sur l'avancée en âge et le soutien des aidants. Retrouvez le **béguinage de Quesques** et l'équipe de la Foncière Chênelet dans l'**épisode 12**, ainsi que le **béguinage de Nazelle-Négron** dans l'**épisode 16**.

REPORTAGE



« La révolte des vieux »

Retrouvez le témoignage d'une habitante du béguinage de Quesques dans le reportage "Infrarouge" diffusé sur **France 2**. La journaliste Laure Adler y explore les voies nouvelles et le bonheur de vieillir, s'opposant à une vision catastrophiste de la vieillesse. Notre locataire y témoigne avec une humanité touchante et beaucoup d'humour !

Remerciements

PARTENAIRES INSTITUTIONNELS ET FINANCIERS



INVESTISSEURS





FONCIÈRE CHÊNELET

Bureaux :

91 Avenue des Alliés,
62370 - Audruicq

 *Foncière Chênelet*

www.fonciere-chenelet.org